

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 22, JUIN 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 22 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **IMPACT DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME SUR LA PRATIQUE CULINAIRE DANS LE GRAND LOME. ----- 12**
HEYOU Assinam Essodéké, IRES-RDEC (Togo)
2. **TRADITIONS ET POUVOIR FEMININ DANS LE ROMAN AFRICAIN FRANCOPHONE : UNE ETUDE COMPAREE DE *SOUS L'ORAGE* ET *L'AVENTURE AMBIGUE* ----- 34**
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
3. **LE ROMAN COMME ESPACE DE SOCIALISATION DE L'ENFANCE : CAS DE *LES SILLONS D'UNE ENDURANCE* DE AROUNA DIABATE ET *CREPUSCULE DES TEMPS ANCIENS* DE NAZI BONI. ----- 51**
ZONOU Zoulcoufouli, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KOLONGO Djiblrirou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
4. **EXCELLENCE PROFESSIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 64**
KOUAKOU Koffi Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **À PROPOS DES DIFFICULTÉS DE LA CRITIQUE TOWAÏENNE DE SENGHOR : PROLÉGOMÈNES PHILOSOPHIQUES À UNE RÉCONCILIATION ----- 86**
BITANG Adoulou N., Université de Bertoua (Cameroun)
6. **WOMEN AND ENTREPRENEURSHIP EDUCATION IN PEACE ADZO MEDIE'S *HIS ONLY WIFE* ----- 104**
N'DRI Agnan Eugène, INSAAC Abidjan, Côte d'Ivoire
7. **GÉNÉTIQUE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSOLIDATION DU VIVRE-ENSEMBLE ----- 124**
KOFFI Amenan Valérie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
8. **LA CONDITION DE LA FEMME ET L'ECRITURE DU TRAGIQUE : UNE LECTURE DECOLONIALE DE *LA FOLIE ET LA MORT* DE KEN BUGUL ----- 144**
BIKET Josué Vivien, Université de Douala (Cameroun)

9. **YAMOOUSSOUKRO : ESPACES PUBLICS ET ÉCONOMIE CRÉATIVE-- 157**
BISSOU Guikahué Daniel, Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
10. **LA CULTURE DU NUMÉRIQUE ET LA RÉALISATION DU CONSTAT
NIETZSCHÉEN DE LA MORT DE DIEU ----- 171**
Dr (MC) DAGNOGO Baba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. **L'INCLUSION EDUCATIVE A L'ERE DU NUMERIQUE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE : DEFIS, INNOVATIONS ET PERSPECTIVES
DURABLES ----- 191**
DOSSA Dansou Félix, Bénin
12. **LA MENDICITE DANS LES ÉTATS SAHELIENS : UNE ILLUSTRATION
DES LIMITES DE LA REPRESSION PENALE FACE A UN PHENOMENE
SOCIAL STRUCTUREL ----- 212**
HAROUNA ZAKARI Ibrahim, Université Djibo HAMANI de Tahoua (Niger)
13. **AMENAGEMENTS URBAINS ET INONDATIONS RECURRENTES A
BAMAKO AU MALI : UNE ANALYSE SPATIALE DU PHENOMENE ---- 232**
Dr DEMBELE Oumar, Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)
Dr OUATTARA Issa, Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (Mali)
Dr TOGOLA Seydou A., Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)
Dr KONE Adama, Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation sur les
Dynamiques Economiques, Environnementales et Sociales (Mali)
14. **LE ROMAN HOUELLEBECQUIEN OU LE JEU DE LA DOUBLE
TRANSGRESSION : LE CAS DE LA CARTE ET LE TERRITOIRE ET DES
PARTICULES ÉLÉMENTAIRES ----- 249**
KOUADIO Joachim Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
15. **PARCOURS MIGRATOIRES, RETOUR CONTRAINT ET ENGAGEMENT
ASSOCIATIF AU MALI : UNE ANALYSE QUALITATIVE DES
EXPERIENCES DE MIGRANTS DE RETOUR ----- 268**
BERTHE Kassoum, Ecole Doctorale Droit, Economie, Sciences Sociales, Lettres
et Arts (Mali)
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem (Mali)

16. PHONETISCHE KONTRASTE ZWISCHEN DAN UND DEUTSCH UND
IHRE RELEVANZ FÜR DEN FREMDSPRACHENERWERB----- 286
KONE Tchima Rolland, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOFFI Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
GUEU Monti Evelyne Michelle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
17. ENTRE INVISIBILITÉ ET RÉSISTANCE : TRAJECTOIRES
D'AUTONOMISATION DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP À
KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE) ----- 301
KOUASSI Koffi Noël, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte d'Ivoire)
18. DEVELOPPEMENT HOTELIER ET RECOMPOSITION TERRITORIALE :
DYNAMIQUES SPATIALES A KORHOGO, NORD DE LA COTE
D'IVOIRE.----- 325
KOUAKOU Koffi Stanislas, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
OUATTARA Founnigné Robert, Université Peleforo GON COULIBALY(
Côte d'Ivoire)
KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
19. EL SIMBOLISMO DE LA CEGUERA EN *EL TÚNEL* E "INFORME SOBRE
CIEGOS" DE ERNESTO SÁBATO ----- 341
PALANGUE Kouassi Abraham, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
20. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES FACTEURS DE LA MORTALITE
INFANTILE DANS LE CERCLE DE YOROSSO, REGION DE SIKASSO AU
MALI----- 358
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem (Mali)
TIMBINE Malick, Institut des Sciences Humaines (Mali)
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. HOBBS ET L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS AFRICAINS FACE AUX
DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT----- 376
N'GUESSAN Kouadio Louis, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

22. DE L'EXOFICTION A L'AUTOFICTION : ANALYSE DE LA DIVINE
CHANSON ET POURQUOI TU DANSES QUAND TU MARCHES ?
D'ABDOURAHMAN WABERI.----- 395
NYAMAKOU Koffi Henoc, Université de Lomé (Togo)
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
23. AGENTIVITE MASCULINE ET POSTURE FEMININE DANS L'ŒUVRE
ROMANESQUE *LES IMPATIENTES* DE DJAÏLI AMADOU AMAL----- 415
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
D'ALMEIDA Ayélé, Université de Lomé (Togo)
24. LA PRÉDATION DU CAPITALISME, LA LIBÉRATION DE L'HUMANITÉ
ET DE LA NATURE CHEZ MARX ----- 437
DIOMAND Aïkpa Benjamin, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte
d'Ivoire)
25. INCIDENCES DU CONFLIT ARMÉ EN CASAMANCE SUR
L'ORGANISATION SOCIALE DANS LA COMMUNE DE SANTHIABA
MANJAQUE (RÉGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SÉNÉGAL) 454
COLY Roger, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
SECK Henri Marcel, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
MANSALY El Hadji Mamadou, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
26. DU SENS DE L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT POUR LA RELIGION CHEZ
NIETZSCHE ----- 474
YEO Sizongui Daniel, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
27. IMPÉRIALISME ET TERRORISME EN AFRIQUE ----- 493
YAHAYA FOUDOUNGOU Ibrahim, Université Abdou Moumouni (Niger)
28. TRANSLANGUAGING AS A DIDACTIC CONCEPTUAL MODEL FOR
TEACHING ENGLISH IN MULTILINGUAL CLASSROOMS IN TOGO - 509
TEKPETI Afaïtom, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
Dr SOMÉ GUIÉBRÉ Wen -Yam Esther, ENS/Koudougou (Burkina Faso)
Dr KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)

29. DIRE LA FOLIE PAR LES MOTS, REGARD SUR L'ALTERITE DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE *MOAH LE FILS DE LA FOLLE* DE CLEMENT ZONGO ----- 529
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
30. POUR UNE DÉMYSTIFICATION DES SUBTILITÉS GRAMMATICALES DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN LANGUE FRANÇAISE : UNE APPROCHE DIDACTIQUE----- 544
OUATTARA Lassina, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Salifou, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
31. DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES ET COMMUNICATION RELATIONNELLE DES MICROFINANCES IVOIRIENNES À L'ÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ----- 567
GBODJÉ Gahoun Brice Aubain, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
32. LA PRODUCTION ANCIENNE DU FER A KANONO (PROVINCE DU SANGUIE/BURKINA FASO) ----- 586
BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)
BADO Sévérin, (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Sombéwendin Hubert, Université Faustin Sié SIB (Burkina Faso)
33. DISCOURS ET GOUVERNANCE SECURITAIRE AU BURKINA FASO-- 608
Dr KABORE Anicet Tounwendsida, UCAO-UUT (Togo)
DIABAGATE Abdel Aziz Younous, UCAO-UUB (Burkina-Faso)
34. RESILIENCE ET MOTIVATION INTRINSEQUE DES ELEVES ISSUS DE MILIEUX SOCIALEMENT DEFAVORISES : FACTEUR DE REUSSITE SCOLAIRE PARADOXALE AU TOGO ----- 628
KASSA Raïmou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
AMOUZOU-GLIKPA Amévor, Université de Lomé (Togo)
35. MOBILITÉS URBAINES ET CONTRAINTES D'ACCESSIBILITÉ À VÉLINGARA (SÉNÉGAL) ----- 647
DIALLO Yaya, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
COLY Roger, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

- SY Oumar, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
36. CALIGULA OU LA FIGURE DU CHEF ABSURDE : LES EXCÈS D'UN
POUVOIR SANS LIMITE ----- 670
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
37. COMMUNICATION SOCIALE ET REPOSITIONNEMENT DE LA
MÉDIATION INSTITUTIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE POUR UNE
LÉGITIMATION SOCIALE DURABLE. ----- 684
SILUE Nibé Dramane, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. POLÍTICAS PÚBLICAS Y ATENCIÓN A LA DEPENDENCIA EN ESPAÑA
----- 702
SORO Kassoum, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Zanon Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
39. LE LIEN ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ : UNE
QUESTION DE FINITUDES ----- 720
SORO Fampiémin, École Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
SORO Torna, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Abidjan, Côte
d'Ivoire)
40. EVALUATION COMPARATIVE DES ACQUIS EN DICTEE DES
APPRENANTS DES ECOLES BILINGUES DE LA REGION DE OUBRI - 741
OUEDRAOGO Yamnékré Marguérite, Université Norbert ZONGO (Burkina
Faso)
LINGANI Oumar, CNRST/INSS (Burkina Faso)
41. AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET CONFLITS FONCIERS À
DANGUIRA DEPARTEMENT D'ALÉPÉ ----- 759
YAPI Assamoi Omer, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)
42. DE LA SYNTAXE CINÉMATOGRAPHIQUE DANS L'ŒUVRE POÉTIQUE
DE VICTOR HUGO ----- 780
ADJASSOH Christian, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
43. DÉSENCLAVEMENT AUTOROUTIER ET MUTATIONS SPATIALES ET
SOCIO-ÉCONOMIQUES À BOUAKÉ ET SA PÉRIPHÉRIE (CÔTE
D'IVOIRE) ----- 801
SYLLA Makémissa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- KONATE Trémagan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
FROUMAN Ouattara Bourahima, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. LES TROIS FREINS À L'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES
JEUNES MARAÎCHERS DE TANGHIN-DASSOURI, BURKINA FASO --- 819
OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. ÉLÈVES DÉPLACÉS INTERNES EN ZONE DE CONFLIT : ENTRE
PROMESSES D'INCLUSION ET RÉALITÉS D'EXCLUSION DANS LES
ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DU BURKINA FASO ----- 839
ZONGO Koudougou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
ZONGO Kouliga, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
46. LA SACRALISATION DES FIGURES FÉMININES CHEZ SCHOLASTIQUE
MUKASONGA, LEONORA MIANO ET CARMEN FIFAME TOUDONOU :
UN CONTRE-DISOURS A L'IDEOLOGIE FÉMINISTE OCCIDENTALE
----- 858
AGBESSI Akpéné Délalom, Université de Kara (Togo)
GNENGBA Koffi Victoire, Université de Kara (Togo)
47. ÉDUCATION INCLUSIVE AU SECONDAIRE GENERAL DANS LA
REGION DE KARA (TOGO) : PERCEPTIONS DES ELEVES HANDICAPES
ET DES ENSEIGNANTS ----- 881
KPANTE Ounone, Université de Lomé (Togo)
DZAMAYOVO Mensan Azadzi, Togo
GNINOUBassa Edem, Togo
48. DÉPÔT MONOSPÉCIFIQUE À *SENILIA SENILIS* (LINNAEUS, 1758),
FAMILLE *ARCIDAE* DANS LA LAGUNE DJOLOWÉ (MANDJI, GABON) :
TAXONOMIE, TAPHONOMIE ET STRATÉGIES DE COLLECTE ----- 895
MATOUMBA Martial, Institut de Recherche en Sciences humaines (Gabon)
49. L'ALLÉGORISME COMME STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE
CRISE ÉCOLOGIQUE DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE FRANCOPHONE :
LECTURES ÉCOSÉMIOTIQUE ET STYLISTIQUE DE *PROCÈS DANS LES
ENTRAILLES DE LA TERRE* (2017) DE CAMARA NANGALA ET *LE
PARLEMENT DE L'EAU* (2025) DE WENDY DELORME ----- 917
MONGA Arthur Dénos , Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
YRO Timbo Adler Vivien, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

50. LES PRATIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ENSEIGNANTS DE SVT AU GABON À L'ÉPREUVE DU CONTEXTE CONTRAINT : UNE ÉTUDE QUALITATIVE ----- 937

MOUSSAVOU Raymonde, ENS (Gabon)

ENDAZOKOU Astride, (Gabon)

51. COLLABORATION INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INTELLIGENCE HUMAINE, SOURCE DE PERFORMANCE CRÉATIVE POUR LES INFOGRAPHISTES : L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE ----- 963

N'TAYE Adjé Blaise, Institut des Sciences et Techniques de la Communication, Côte d'Ivoire

YOBOUE Kouamé Wiliam, Institut des Sciences et Techniques de la Communication (Côte d'Ivoire)

AHOUMAN Zahoua Roland, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, (Côte d'Ivoire)

GÉNÉTIQUE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSOLIDATION DU VIVRE-ENSEMBLE

KOFFI Amenan Valérie

Université Alassane Ouattara, Bouaké - Côte d'Ivoire,

amenanvalerie@gmail.com

<https://orcid.org/>

ORCID : 0009-0008-8450-7891

Résumé : L'environnement n'est plus en mesure de se régénérer. Il faut l'aider à réparer les dommages infligés par les activités humaines. Face à cette situation, la génétique se présente comme un outil de refondation du lien entre l'humain et son environnement, à condition d'être régulée par une éthique du vivant. Dans une approche analytico-critique croisant philosophie des sciences, biologie moléculaire et éthique environnementale, la génétique est un outil à la consolidation du vivre-ensemble. Elle peut contribuer à la régénération des écosystèmes, à la préservation de la diversité génétique et à la consolidation d'une cohésion sociale élargie au vivant. Ainsi, la génétique apparaît comme une discipline stratégique pour penser une écologie de la responsabilité, où la science et l'humanité s'unissent dans une perspective de solidarité planétaire.

Mots-clés : Environnement, Éthique, Génétique, Responsabilité, Sauvegarde, Vivre-ensemble.

Genetics and environmental protection in strengthening social cohesion

Abstract: The environment is no longer able to regenerate itself. We must help it to repair the damage caused by human activities. In light of this situation, genetics offers itself as a tool for rebuilding the bond between humans and their environment, provided it is governed by an ethics of life. Through an analytical and critical approach combining the philosophy of science, molecular biology and environmental ethics, genetics serves as a tool for strengthening our shared existence. It can contribute to the regeneration of ecosystems, the preservation of genetic diversity and the consolidation of a social cohesion that extends to all living things. Thus, genetics emerges as a strategic discipline for conceiving an ecology of responsibility, where science and humanity unite in a spirit of global solidarity.

Keywords : Environment, Ethics, Genetics, Protection, Responsibility, Coexistence.

Introduction

L'humanité est confrontée à une crise écologique globale. Par crise écologique globale, il faut entendre tout bouleversement lié à l'action humaine d'une part et d'autre part à son évolution. À ce propos, l'homme, par ses activités détruit considérablement son milieu naturel, son écosystème. Autrement dit, l'homme exploite, détruit, modifie et transforme son environnement, grâce à l'outil à la génétique. Les actions de l'homme ont des conséquences sur le patrimoine génétique des espèces, sur la solidarité entre les peuples, sur l'écosystème et le vivre-ensemble. En effet, les progrès de la génétique confèrent un pouvoir illimité sur la nature. Selon Mogens Westergaard (1955, p. 74) « le pouvoir de l'homme sur la nature a connu un développement qui constitue une véritable révolution ». Par ces termes, l'auteur souligne que le rapport de l'homme à la nature a profondément changé. Celui-ci ne s'adapte plus à son environnement, mais le soumet à ses exigences en le transformant, le dominant et en le contrôlant.

La révolution fait appel aux progrès scientifiques et technologiques (biotechnologiques, exploitation des énergies, industrialisation, génie génétique, chimie...) qui montrent la séparation d'avec les anciennes coexistences avec le monde naturel. Ce pouvoir a permis une amélioration des conditions de vie et des avancées majeures et dans le même temps menace l'avenir de l'humanité elle-même (le climat, certaines espèces, l'environnement, la biodiversité...).

Cette révolution créatrice n'est pas exempte de danger ou de dérive. Elle suscite des débats idéologiques eugénistes, manipulations génétiques et bien d'autres problèmes bioéthiques. Il faut à ce niveau d'analyse soutenir aussi que les progrès génétiques ont modifié profondément notre conception de l'hérédité, de l'identité du vivant. Autrement dit, la génétique pousse les limites de l'homme à un sommet d'immortalisation depuis des décennies ; c'est d'ailleurs le cas des cyborgs. Par cyborg, l'homme imagine « un procédé qui permette de doter un individu de tous les avantages de la machine sans qu'il perde son identité personnelle » (H. Moravec, 1992, p. 133-134). Mieux, par le biais d'un dispositif d'organes technologiques

artificiels et autres pièces, l'humain se voit attribuer les propriétés de la machine sans toutefois perdre ses caractéristiques humaines. Aujourd'hui, le cyborg ou l'homme machine, comme il est convenu de l'appeler, est une réalité incontournable dans la sphère biotechnologique.

Le pouvoir de l'homme destructeur et créateur, nous appelle aujourd'hui à une réflexion critique sur la relation de l'homme et la nature ; cet homme qui réussit à modifier en plus de sa propre nature, la nature dite inorganique et parvient à domestiquer la faune et la flore sauvages. La sauvegarde de l'environnement exige une nouvelle responsabilité de l'humanité envers elle-même, envers les autres espèces et à l'égard de l'héritage de la génération future. Or, avec l'insatiabilité de l'homme, il lui serait difficile de se fixer des limites dans ses activités. D'où la destruction de l'environnement.

La destruction de l'environnement met en péril la biodiversité, entendue comme la diversité des formes du vivant, visibles et invisibles. Or, cette dégradation du milieu naturel menace directement la survie biologique de l'espèce humaine. L'homme oublie qu'il reste, avant tout, un être biologique dépendant de son environnement. La question du rapport entre l'être humain, la science et la nature se pose avec une acuité nouvelle. Les progrès de la génétique, discipline vouée à l'étude de l'hérédité et des variations biologiques, ouvrent aujourd'hui des perspectives immenses pour la compréhension du vivant et la gestion durable des ressources naturelles.

Cette étude a donc pour but de montrer que la sauvegarde de l'environnement est une condition pour préserver la survie de l'humanité, l'équilibre social et la consolidation d'un vivre-ensemble durable. La génétique met en évidence l'interdépendance biologique et écologique du vivant. Détruire l'environnement revient de ce fait à détruire l'homme.

Au regard de tout ce qui précède, l'on se pose la question suivante : comment la génétique, en révélant la variabilité du vivant, permet-elle de repenser le rapport entre la science, la nature et la responsabilité humaine ? De ce fait, en quoi les

avancées génétiques menacent-elles l'écologiques et mettent en jeu le vivre-ensemble ? Quelles sont les apports de la génétique à la sauvegarde de l'environnement ? Comment la responsabilité humaine doit-elle être repenser pour le vivre-ensemble ? La réponse à la problématique passe par des hypothèses suivantes : La génétique, en révélant la variabilité du vivant, permet de repenser le rapport entre la science, la nature et la responsabilité humaine. Ensuite, les avancées génétiques menacent l'écologiques et mettent en jeu le vivre-ensemble. Et les apports de la génétique à la sauvegarde de l'environnement. Enfin, la responsabilité humaine doit être repensée pour le vivre-ensemble. La réponse au problématique a conduit à une analyse en trois axes principaux. Le premier porte sur les fondements de la crise écologique et les enjeux du vivre-ensemble, le deuxième sur les apports de la génétique et des biotechnologies à la régénération de l'environnement et le troisième sur la mise en avant d'une écologie de la responsabilité. La consolidation de cet article se fera à partir d'une méthode analytique, critique et documentaire.

1. Les menaces écologiques et les enjeux pour le vivre-ensemble

Le milieu dans lequel l'homme vit est appréhendé comme l'ensemble des éléments qui l'environnent, du brin d'herbe au ciel étoilé en passant par l'humain lui-même. Le milieu vivant de l'homme est également la nature. C'est cette nature qui est saisie comme un tout indissociable de l'homme. (F. Burbage, 1998, p. 26). En effet, l'homme fait partie de la nature. Selon, l'auteur l'homme fait partie intégrante de la nature, il n'y a pas d'opposition entre eux. Mais les deux forment une unité indissociable et fondamentale. Tout ce qui constitue ses besoins, il les prend dans son environnement, ce qui fait de l'homme un être naturel. Ainsi, les besoins minimaux tels que se vêtir, se nourrir, se loger, se soigner, travailler et avoir accès à l'instruction et à l'information, l'homme les puise dans la nature. Détruire la nature, c'est porter atteinte à l'homme. Tout ceci montre une interdépendance entre la nature et le vivant depuis des siècles. Selon J. Monod (1970, p. 93), « l'évolution humaine s'est construite dans un dialogue millénaire avec la nature. Le climat, la flore, la faune, les virus et bactéries ont façonné la structure même de notre patrimoine génétique ». Pour

Monod, l'homme est le produit de l'évolution de l'histoire du vivant. Il existe une interaction permanente entre l'organisme de l'homme et son environnement. De ce fait, les virus, bactéries, climat extrême participent à la sélection de certaines structures génétiques de l'espèce humaine. Vouloir se séparer de la nature, l'homme s'expose à des conséquences lourdes.

Cependant, le progrès technoscientifique (techno-génétique) a bouleversé la vie humaine. Il a permis d'humaniser la nature, de lui ôter toute sauvagerie pour que l'homme puisse y trouver sa place. Il a délivré l'homme de l'effort et a contribué à l'amélioration de la santé humaine. Ce progrès réalisé par l'homme a rendu possible la consécration de la vie humaine à des fins de loisir ou de culture. Le progrès technoscientifique a permis également un renouvellement des moyens d'expression de l'art. Nous devons à la technique une liberté individuelle plus grande, une liberté dans nos déplacements, dans nos moyens de communication. Nous lui devons aussi une contribution à l'amélioration de l'image de notre corps. Le progrès des activités technoscientifiques manifeste l'accomplissement du projet de développement de l'homme, projet réalisé à l'égard de la nature à travers la satisfaction des besoins et de l'amélioration des conditions de vie sociale, politique, économique et intellectuelle des hommes. Pour G. Simondon (1958, p. 157), « la technique n'est pas l'ennemie de la nature, mais son prolongement culturel. Elle exprime la capacité humaine à adapter le milieu à ses besoins tout en s'y intégrant ».

Toutefois, le projet de développement accompli jusqu'ici par l'homme en vue du bonheur de l'humanité reste, malgré tout, une véritable préoccupation pour l'être humain du fait de ses conséquences sur l'environnement. Par conséquent, le vivre-ensemble semble être menacé du fait de l'inexistence d'une synergie entre la technoscience et l'environnement.

Le vivre-ensemble se construit dans un environnement défini et circonscrit. Le vivre-ensemble appelle à réfléchir sur la nécessité de sauver l'environnement vital de l'être humain en convoquant la génétique. Ce constat fait que N. Hulot et al. (2001, p. 11) parlent de « péril en la demeure », du fait que le péril généralisé se situe à

plusieurs niveaux. En effet, l'utilisation abusive de la nature, le défrichement des forêts, la déforestation démesurée des forêts tropicales à des fins anthropiques sont des menaces pour les conditions de vie. Ces dernières ont des conséquences graves sur l'environnement. Par exemple, pour satisfaire une population de plus en plus importante, l'agriculture utilise des produits chimiques comme les engrais, les pesticides, etc. Ces produits chimiques entrent en contact avec les éléments abiotiques (la biodiversité) de notre environnement (l'eau, l'air, les sols) et les polluent. La possession de ces produits contribue à la surexploitation des étendues d'eau et de l'environnement dans son ensemble. Ce qui a conduit à l'assèchement d'importantes étendues d'eau : le lac Tchad, la mer d'Aral (B. Pouyaud et J. Colombani, 1989, p. 3 ; T. Trevisani, A.-H. Kerbirou, P.-Y. Wauthier, 2025, p. 117). L'assèchement des étendues d'eau crée un déséquilibre existentiel qui influence le climat, d'où le changement climatique. Plus loin, nous avons des tempêtes de poussière toxiques qui provoquent des maladies respiratoires et le cancer.

Par ailleurs, les découvertes récentes en génétique et en écologie montrent que le patrimoine héréditaire de l'homme n'est pas figé. Il interagit constamment avec le milieu qui influence l'expression de ses gènes (épigénétique). Ainsi, détruire la nature revient à compromettre la santé génétique et vitale de l'humanité. L'exploitation forestière, minière et le développement des villes dégradent la végétation et exposent les sols à l'érosion, à la pollution. À ces activités, il faut ajouter la chasse et la pêche qui perturbent le milieu biotique (les êtres vivants). Les activités industrielles et le transport routier représentent un important facteur de pollution des éléments abiotiques comme l'eau, l'air et les sols. Avec le rejet de déchets dans l'espace et l'émission de gaz toxiques chargés de gaz carbonique CO₂, ces espaces naturels subissent l'effet de la pollution. Quant au commerce, par le rejet des déchets plastiques, il pollue l'environnement urbain et océanique (continent plastique : 1,6 million de km² dans l'océan pacifique). Toutes ces activités occasionnent le réchauffement climatique qui augmente la concentration de gaz à effet de serre. Ce dernier touche davantage les pays les plus vulnérables, exemple les pays d'Afrique.

Ces actions humaines mettent en mal l'équilibre des échanges atmosphériques. Ainsi, les actions de l'homme modifient le fonctionnement naturel de l'atmosphère : le climat. Elles perturbent ces équilibres en modifiant la composition chimique de l'air et le cycle du carbone. Elles affectent aussi le climat planétaire et font perdre des générateurs d'oxygène essentiels pour la terre. Ce fait constitue une menace contre la biodiversité et la diversité du vivant, car la forêt tropicale renferme la moitié de la diversité génétique. Or, dans le monde vivant, chaque être a un rôle bien déterminé pour l'équilibre général. De ce fait, il est indispensable de prendre des mesures de protection comme le souligne Jean Rostand. Pour lui, il « faut protéger l'inconnu pour des raisons inconnues » (J. Rostand, 1999).

Cela est valable aussi bien pour l'environnement que pour tout autre domaine de la vie humaine, particulièrement pour la biodiversité. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), aujourd'hui encore dans le monde entier, près de 80% de la population mondiale continue de se soigner avec ces médecines traditionnelles. Et dans les laboratoires, les pharmaciens utilisent 40% des plantes dans la fabrication des médicaments et un médicament sur quatre est élaboré à partir d'une plante issue de la forêt tropicale. Cette analyse est défendue par Hulot et ses collaborateurs en affirmant que « la déforestation prive (...) l'industrie pharmaceutique des clés nécessaires pour résister à des maladies, voire pour vaincre et éviter des pandémies présentes ou futures » (N. Hulot et al, 2001, p. 19). Ainsi, en absence de forêt tropicale, de plantes, des laboratoires risqueraient de fermer leurs portes. Ce fait peut exposer l'humanité à une pénurie de produits pharmaceutiques, et donc à une explosion du taux de mortalité.

Naturellement, il y a des aléas et phénomènes naturels qui dégradent l'environnement et entraînent la disparition des espèces. Mais les phénomènes provoqués par l'action de l'homme sont plus dévastateurs. Ils favorisent, par exemple, l'érosion qui est un phénomène naturel et réel. Ce dernier devient de plus en plus fréquent, ayant pour cause certaines techniques d'agriculture, des techniques d'élevages, le feu de brousse ou la déforestation. Par expérience, l'on sait que les

racines des arbres contribuent souvent à stabiliser le sol et à empêcher l'érosion. Aussi, les activités de l'homme entraînent des glissements de terrain, favorisent l'aridification du sol et la désertification. Ainsi, il y a un accroissement général et accéléré des facteurs destructeurs de l'environnement.

L'exploitation abusive de l'espace cultivable par la population favorise la dégradation du sol. Elle a des conséquences sur leurs conditions de vie et ils ont des difficultés accrues à vivre de leurs productions agricoles (baisse des rendements, sécheresse récurrente, conflits multiples entre usagers, sécurité). Les conflits sont de divers ordres, en l'occurrence communautaire, militaire. Cette forme d'exploitation a entraîné un problème d'urbanisation manifesté par la destruction de l'habitat qui fut l'un des principaux responsables de la disparition de la faune, la flore et surtout « la surpopulation et un développement ignorant l'environnement réduisent actuellement partout les habitats naturels et la diversité biologique » (E. O. Wilson, 2003, p. 72).

Cette augmentation de la population, de toute évidence, a un impact sur le changement climatique, qui, à son tour, menace l'homme et sa sécurité sociale. Dès lors, l'on assiste à des migrations qui tendent à fragiliser le vivre-ensemble. Et l'exploitation de puits de pétrole et l'extraction minière ont également un impact sur les ressources naturelles entraînant la pollution de l'air, du sol et de l'eau. L'eau est indispensable à la vie des populations. Son déficit est à l'origine de graves problèmes sociaux, dont les famines. La pénurie d'eau peut entraîner dans l'avenir « des crises, des conflits voire des guerres de l'eau » (N. Hulot et al., 2001, p. 15). Aussi, la gestion de l'environnement est un problème particulièrement complexe, parce que dans l'environnement se trouvent la biodiversité et la diversité génétique.

La diversité génétique des espèces et des individus fonde la richesse du monde vivant que nous exploitons. Elle a émergé d'un long processus d'évolution naturelle et du travail patient des agriculteurs et des éleveurs. Pressées depuis une centaine d'années par leurs besoins, les sociétés développent une maîtrise génétique et une utilisation à grande échelle de races animales, de variétés végétales et de souches microbiennes performantes et homogènes. En conséquence, la diversité génétique

régresse. Avec elle, la réserve génétique dans laquelle il faudra éventuellement puiser pour satisfaire aux changements globaux et aux besoins de société incertains de l'avenir est également impactée.

Il est à noter que la biodiversité, en tant qu'« ensemble des espèces vivant sur la planète, ainsi que les écosystèmes et les processus écologiques qui y sont liés » (C. Vincent, 1999, p. 9), est la richesse de la vie sous toutes formes et à tous les niveaux. Elle participe au bon fonctionnement des écosystèmes. Cependant, la biodiversité est mise en péril par plusieurs facteurs humains et naturels qui agissent ensemble tel que, la destruction des habitats naturels, les pollutions, les changements climatiques, la surexploitation des ressources et la présence des espèces exotiques envahissantes et surtout des enjeux économiques et géopolitiques considérables. De ce fait, les biologistes qui travaillent sur la biodiversité sonnent l'alarme et affirment que « si nous continuons à détruire certains environnements naturels, à la fin du 21ème siècle, nous aurons éliminé la moitié ou davantage des plantes et animaux de la planète » (E. O. Wilson, 2006, p. 104). Cela entrainera la perte de la diversité biologique.

2. Les apports de la génétique à la sauvegarde de l'environnement

L'apport de la génétique à la sauvegarde de l'environnement est crucial pour maintenir la biodiversité. Elle permet de conserver la variabilité, adapter les populations aux changements environnementaux et d'éviter la consanguinité. Bien que l'on puisse apprécier les apports de la technique génétique, l'humain ne peut plus ignorer les effets de son agir. Il doit comprendre comment la technique est capable à la fois de le combler, comme de subvertir à ses besoins et en même temps de le détruire ainsi que l'environnement. Et comme les besoins d'une société sont constamment multipliés et encouragés, la nécessité de les satisfaire implique une exploitation boulimique et frénétique des ressources naturelles. Ces graves pratiques ont conduit à des dégâts écologiques néfastes sur l'environnement. D'où des crises écologiques et sociales constituant un réel danger pour la survie de l'espèce humaine et remettant en cause l'environnement par le progrès de la technoscience.

Cette crise écologique s'avère être la plus marquante dans le mode d'intégration actuel de la technologie au fonctionnement sociétal. La prise de conscience des relations entre les espèces par le concept d'écosystème, et, plus précisément, la prise de conscience du caractère fini des stocks d'énergie et matières premières au niveau mondial, soulève des questions sur le modèle de production proposé par la société moderne. Le problème climatique se présente comme valeur symbolique de l'ampleur du danger et traduit l'impact de la science et de la technologie génétique sur le fonctionnement sociétal pour le vivre-ensemble.

Les études d'épigénétique montrent que les polluants, les perturbateurs endocriniens ou les radiations modifient l'expression des gènes et provoquent des mutations transmissibles (J-F. Narbonne, 2013, p. 65). Ces mutations entraînent des pollutions, des maladies multiples factorielles qui n'affectent pas seulement la santé présente, mais altèrent l'avenir biologique des générations futures. Dès lors, s'impose la nécessité de repenser une nouvelle approche de la recherche génétique et l'environnement. De ce fait, comment la génétique pourrait-elle contribuer à la sauvegarde de l'environnement pour une consolidation du vivre-ensemble ?

La biologie moderne montre également que le génome humain s'exprime toujours dans une interaction dynamique avec son environnement. Les conditions physiques, chimiques et sociales du milieu influencent la santé, la longévité et même l'expression des gènes (E. Morin, 1977, p. 212). L'homme n'est donc pas une entité close, mais un système ouvert, vivant dans un échange constant avec la nature. Bien souvent, l'on confond le domaine complexe des relations entre la génétique et l'environnement. Il existe certains gènes qui ne s'expliquent qu'en présence des circonstances environnementales propices, surtout avec l'apparition de certaines maladies émergentes dont les conséquences sont énormes sur la société. Les maladies émergentes sont des maladies d'apparition ou de découverte récente ; qu'elles aient, ou non, existé auparavant, mais qui connaissent une phase d'expansion. En fait, elles peuvent être des maladies que l'on croyait maîtriser, éradiquer, et dont on observe une réapparition. A. Fontanet (2012, p. 12) explicite cela en ces termes : une maladie

émergente est « une nouvelle maladie qui apparaît au sein de la population humaine. D'autres maladies anciennes ou quasiment disparues, peuvent aussi réémerger ; ou coloniser d'autres zones géographiques, suite à des modifications de l'environnement ». Ces maladies sont dues à des microorganismes, tels que des bactéries, les virus, les parasites, et elles sont dites maladies infectieuses. C'est le cas du virus du sida, de la grippe, du coronavirus « dont la découverte remonte à 1960 » et la première infection humaine à 2003 en Asie (T. Soro, 2021, p. 148).

Les maladies émergentes ont des conséquences sur tous les aspects de la société humaine. Elles ralentissent les économies, entravent le déplacement des biens et des personnes et génèrent des coûts insoupçonnés (A. Fontanet, 2012, p. 12). L'OMS estime, par exemple, que l'épidémie SRAS a coûté, en termes de dépenses générales et en pertes commerciales pour les pays d'Asie, plus de 60 milliards de dollars. Or, dans le monde, une nouvelle maladie apparaît chaque année et tous les cinq ans l'humanité subit une crise majeure due à l'émergence ou à la réémergence d'un virus.

Tout cela peut avoir pour cause la forte densité des hommes sur la planète, l'accélération des échanges internationaux liée aux enjeux commerciaux, facilitant la circulation des agents infectieux au sein de la population humaine. Il y a également des facteurs climatiques et le changement des conditions écologiques qui favorisent la cohabitation des espèces animales et l'homme. Enfin, l'avancée scientifique et les manipulations du vivant dans les laboratoires peuvent être à l'origine de l'apparition de nouvelles maladies.

La problématique du rapport de l'homme, ou du comportement de l'homme à l'égard de son milieu, tient une place privilégiée dans les discours politiques, scientifiques ou même religieux. Tout se passe, en effet, comme si l'humanité tout entière prenait une claire conscience du fait que le sort de l'homme dépend, avant tout, de son attitude à l'égard de la nature. L'homme semble n'avoir jamais douté de la fragilité de la nature. Cependant, le constat est apparent. L'avancée du désert, le changement climatique, la fonte des glaciers, la destruction de la couche d'ozone,

pour ne citer que ceux-là, sont parmi les pires maux qui menacent l'humanité. Ayant des origines anthropiques, les différents problèmes suscités par l'homme permettent au concept d'environnement d'être actualisé à travers la sauvegarde de l'environnement.

C'est une sorte de prise de conscience de tous face à ces problèmes qui amène la communauté internationale à penser la sauvegarde de l'environnement à travers l'utilisation de la technique génétique et les biotechniques dans la régénérescence de l'environnement. Ce sont des perspectives probables afin de parvenir à des résultats satisfaisants. En effet, la génétique offre des solutions concrètes pour la sauvegarde de l'environnement. Les biotechnologies, lorsqu'elles sont encadrées par une éthique rigoureuse, peuvent contribuer à la régénération des écosystèmes. Parmi ces applications, on peut citer l'amélioration des semences pour qu'elles résistent aux maladies et aux conditions climatiques extrêmes et favorisent une agriculture durable. Ensuite, il y a aussi la restauration des forêts par clonage de variétés endémiques pour une régénération des milieux dégradés. De même, la cryoconservation du matériel génétique assure la préservation des espèces menacées et constitue une réserve pour les générations futures. Enfin, il y a l'utilisation de micro-organismes biodégradables, capables de dépolluer les sols et les eaux, illustrant le rôle des bactéries dans la régénération naturelle (F. Jacob, 1970, p. 284).

Ainsi, la génétique joue un important rôle dans la sauvegarde de la biosphère, par le recours à l'utilisation de bactéries biodégradables ou par l'apport d'OGM pour la sauvegarde de l'environnement. Ce rôle de la génétique n'est pas nouvellement découvert par l'homme. Il « avait [...] eu la surprise de constater que sans les microorganismes, ce monde ne serait pas ce qu'il est » (F. Jacob, 1970, p. 280). Conscient de l'intérêt des ressources génétiques pour les besoins actuels et futurs d'une agriculture de qualité, l'homme doit penser à la sauvegarde de l'environnement pour consolider le vivre-ensemble. Les connaissances acquises en matière génétique doivent être mises à la disposition des opérateurs qui, interviennent dans la gestion

de la biodiversité et de la conservation de la faune et de la flore ainsi que des espaces naturels.

L'apport de la génétique sera un soutien au système d'auto-régénération de la nature. En effet, la nature est déjà dotée d'un mécanisme naturel qui lui permet de se régénérer chaque fois que cela est nécessaire. Pour Nicolas, c'est un don que la terre offre à l'humanité, car il y a des « services naturels » ou « services écologiques » offerts par la terre [...] qui règlent gratuitement le recyclage et même la purification de l'eau, le cycle de l'azote, le stockage du carbone » (N. Hulot et al., 2001, p. 89). Cette idée rejoint celle de J. Pelmont (2005, p. 9) qui soutient que le don de la nature est inestimable, du fait que « tous les êtres vivants participent à des degrés divers au recyclage des matières organiques et minérales de l'environnement ».

Ces micro-organismes contribuent beaucoup à la destruction ou à la neutralisation des substances organiques toxiques dans l'environnement. Ces substances organiques toxiques sont le benzène, les phénols, le pétrole brut, etc. Ainsi, ce don de l'environnement, tout ce grand mécanisme biologique que représente en permanence le vivant, est insuffisant pour la régénération de l'environnement aujourd'hui. Il est vrai que « la microflore de l'environnement s'est habituée à traiter les polluants naturels par des facteurs enzymatiques appropriés sélectionnés au cours des périodes géologiques » (J. Pelmont, 2005, p. 8). Mais, il faut faire recours aux techniques génétiques pour permettre de modifier, de transformer, améliorer les capacités enzymatiques et photosynthétiques des plantes et des bactéries et favoriser leurs activités biodégradatives. La contribution de la génétique et les biotechnologies vont permettre de mieux comprendre les lois biologiques et aider à la restauration des milieux naturels dégradés.

Pour cela, les découvertes génétiques doivent être utilisées pour la transcription génétique, par laquelle l'information génétique est transportée des chromosomes de la cellule sur l'acide ribonucléique messenger. La génétique sert alors à « analyse[r] le plan de l'organisme, plan contenu dans une série de gènes transmis par la lignée germinale, pour définir l'architecture du futur organisme » (F. Jacob,

2000, p. 160). Cela permet d'avoir des microorganismes qui peuvent s'adapter à leurs nouveaux milieux. Ces derniers forment de véritables biofilms pour éviter un lessivage trop rapide du sol. Afin, de leurs permettre de s'adapter, d'entamer le nettoyage, et le recyclage des organismes toxiques, les produits polluants contaminant les cours d'eau. Leur adaptation permet d'avoir des résultats escomptés. C'est l'une des principales missions auxquelles les généticiens se sont livrés depuis quelques années, avec l'utilisation des micro-organismes pour l'apparition de nouvelles formes aptes à effectuer des biodégradations. Sans prévenir, « les organismes génétiquement modifiés (OGM) étaient entrés dans la vie à tous les niveaux. Changeant l'ordre de la nature et de la société au-delà de tout entendement » (E. O. Wilson, 2003, p. 153). Ces organismes servent d'instrument de lutte contre les nuisances de l'intervention humaine, ou au contraire pour créer de nouveaux cycles plus performants aux besoins humains.

Par ailleurs, l'essence même de l'Organisme Génétiquement Modifié est une évolution scientifique notable. C'est la première fois que la théorie de l'universalité de l'ADN permet de dépasser la barrière des espèces en implantant un gène d'une espèce dans l'ADN d'une autre espèce. Cette technique est à étudier de près, car elle pourrait permettre de résoudre certains problèmes mondiaux comme la malnutrition, mais nous devons avant toute utilisation, vérifier ses conséquences sur la santé humaine. Pour François Jacob (1970, p. 280), « sans les micro-organismes, ce monde ne serait pas ce qu'il est ». Cela rappelle que « la technique n'est pas l'ennemie de la nature, mais son prolongement culturel ». Mais ce prolongement peut devenir une menace si la science est détachée de l'éthique.

3. La génétique, la responsabilité et le vivre-ensemble

Autrement dit, la sauvegarde de l'environnement est un gage universel qui implique toute l'humanité dans une même responsabilité. Or cette responsabilité ne peut se concevoir sans l'esprit du vivre-ensemble, fondé sur la solidarité, la coopération et le respect du milieu mutuel. Là où les ressources naturelles se font rares, les limites des besoins naturels doivent permettre d'avoir un esprit critique et

ingénieux afin de créer d'autres moyens efficaces. De ce fait, le bien à tous, l'environnement, a besoin d'être protégé et sauvegardé pour la génération future. En effet, la sauvegarde de l'environnement doit prendre en compte certaines valeurs telles que l'équité par le principe de responsabilité. Dans la gestion des ressources naturelles, cette sauvegarde doit tenir compte des générations présentes et futures.

Toutes les conditions posées se doivent d'assurer la pérennité et le bien-être de l'humanité, ainsi que son milieu et ses descendances. Dans les pays en développement, le maintien raisonnable du niveau de vie et la culture de la protection de l'environnement est une exigence. Plus qu'une exigence, ils sont des priorités ou des prédispositions.

Ainsi, la protection de l'environnement dépasse les intérêts individuels ou nationaux. Elle devient une nécessité collective, un facteur d'unité. De ce fait, sauvegarder la nature revient à sauvegarder la vie elle-même. La conscience écologique est alors une forme d'unité dans laquelle, chaque citoyen, quelle que soit son l'origine, est concerné et appelé à agir. C'est dans ce sens que H. Jonas (1990, p. 36) appelle à une éthique de la responsabilité : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre ». Pour lui, toutes les actions de l'être humain doivent témoigner de notre bonne foi pour sauver l'humanité. Ainsi, sauver l'environnement devient ainsi une exigence éthique absolue, liée à la survie même de l'espèce humaine. Mais, au-delà de la pérennité de l'humanité, c'est aussi ses conditions de vie qui préoccupent Hans Jonas. La communauté de destin avec la nature conditionne la communauté de destin social des humains, ils sont dans le même milieu existentiel.

En plus de ces valeurs, il faut inclure l'engagement écologique pour la protection de l'environnement. Il existe plusieurs types d'engagements : engagements récréatifs, productifs et protestataires. On a aussi, les engagements de défense d'espèces et d'espaces menacés. De plus, les engagements individuels, collectifs, et territoriaux (N. Blanc et K. Veric, juin 2023). Tous ces engagements d'une manière à une autre, permettent de protéger, valoriser et de restaurer

l'environnement pour un vivre-ensemble. Ces derniers ont eu plusieurs apports positifs dans les quartiers et en ville. Parmi tant, nous avons l'exemple d'un quartier d'Arnhem aux Pays-Bas qui a été définitivement transformé par l'engagement écologique de ses habitants. Ils sont l'exemple type de personne se mobilisant pour défendre leur qualité de vie, la beauté de leur territoire (N. Blanc et K. Veric, 2023).

C'est pourquoi l'esprit du vivre-ensemble est un moteur de la solidarité écologique à travers le monde entier. De nombreux projets écologiques illustrent cette solidarité : reboisements communautaires en Afrique, coopératives agricoles durables. Selon le rapport de la Commission Mondiale sur l'environnement et le Développement, appelé aussi rapport Brundtland (2017), « le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Dans ce sens donné au concept de développement durable, il en ressort les concepts de durabilité, de responsabilité, d'éthique du futur, de principe de précaution et la bonne gouvernance. Ces concepts expriment les trois grandes dimensions du développement durable, lesquelles sont liées les unes les autres, à savoir la dimension sociale, la dimension économique et la dimension environnementale. Parler de développement durable demande d'établir un équilibre entre ces trois dimensions dans une perspective de long terme pour le vivre-ensemble. Or, aujourd'hui les décisions suivent la logique de la concurrence et de l'innovation. Elles sont prises sans nécessairement tenir compte du bien-être des individus et des sociétés. Ces décisions peuvent avoir des conséquences irréversibles sur l'environnement et la vie des espèces, et par ricochet sur le vivre-ensemble.

Il en ressort qu'il faut faire recourt aux principes cités plus haut. Le principe de précaution doit être mis en valeur et devenir une priorité. Ce dernier est apparu dans le champ de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Pour un produit, par exemple, qui doit être commercialisé sur le marché, il doit être testé dans sa globalité (pas seulement le principe actif) afin d'analyser les effets réels et leurs conséquences. Cette exigence s'accompagne d'un test sur la durée

de soumission prévue du produit à la société. Si un produit est soumis sur le long terme comme c'est le cas avec les produits OGM, le test doit prendre en compte à long terme et se faire sur la durée de vie totale d'une espèce, voire sur plusieurs générations. La génétique se présente ainsi comme une alternative de solution face à la crise écologique qui impose une gouvernance mondiale du progrès scientifique. Elle peut contribuer à la mise en place de politiques globales de préservation du vivant, fondées sur la responsabilité et la solidarité.

Les actions mondiales de gouvernance environnementale visent la survie de l'humanité. C'est ce qui explique la prise de mesures tant aux plans national qu'international en faveur de la protection de la nature. Au niveau international, l'ONU a instauré une journée mondiale de l'environnement. Dans le même sens, les grandes nations se sont engagées à signer un accord afin de sanctionner les essais nucléaires qui portent atteinte à l'environnement. Cette interdiction concerne également le déversement des déchets toxiques produits par les grandes industries. Aussi, les activités de l'UNESCO interpellent sur la gestion des ressources naturelles. Au niveau national, de nombreux pays, dont la Côte d'Ivoire, ont créé des ministères en charge de l'environnement. L'environnement est à considérer non pas comme une somme de contraintes, mais comme un facteur de cohésion sociale pour le développement local.

Ainsi, le respect des disponibilités en ressources naturelles, la diversité génétique la résolution des disparités sociales, le maintien d'un niveau de vie satisfaisant et raisonnable permettent de consolider le vivre-ensemble. L'avenir du vivre-ensemble passe nécessairement par l'émergence d'une responsabilité écocitoyenne. Cette dernière recommande que chaque individu reconnaisse sa part de responsabilité dans la protection de la planète. Les États, pour leur part, doivent instaurer des politiques publiques de développement durable, de recyclage, de gestion des ressources et d'éducation environnementale. Mais, au-delà des politiques et mesure de protection de l'environnement, l'éducation sur les questions environnementales reste la clé. C'est aussi ce que soutient Edgar Morin. Pour lui,

l'éducation environnementale est un moyen privilégié pour la formation des citoyens, à travers l'école et l'université. Dans la perspective de Morin (2011, p. 89), former des citoyens conscients que l'écologie n'est pas seulement une question technique, mais un projet de société fondé sur la justice et la paix. Cette formation apprend aux citoyens le respect du bien commun, la tolérance, la responsabilité et la coopération. Ainsi ces valeurs deviennent le nœud du vivre-ensemble.

En somme, la sauvegarde de l'environnement devient un instrument de consolidation du vivre-ensemble qui est une condition indispensable à une paix durable entre les peuples. La sauvegarde de l'environnement n'est pas seulement un impératif écologique, mais un devoir éthique et politique. L'environnement est ce qui relie tous les hommes dans une même destinée. Sa restauration a, aujourd'hui, besoin des services de la génétique.

Conclusion

En définitive, l'étude de « Génétique et sauvegarde de l'environnement dans la consolidation du vivre-ensemble » a conduit à l'interrogation suivante : comment la génétique, en révélant la variabilité du vivant, permet-elle de repenser le rapport entre la science, la nature et la responsabilité humaine ? L'analyse de cette question a permis de retenir que les biotechnologies, employées de façon responsable, représentent un atout pour la conservation de la biodiversité.

L'étude a fait ressortir que les outils génétiques contribuent à la protection des cultures par l'amélioration génétique en réduisant l'usage de pesticides, ou encore la surveillance des populations animales grâce aux marqueurs moléculaires. Le développement rapide des biotechnologies impose un dialogue international fondé sur la transparence, la justice environnementale et le respect du vivant.

La génétique ne peut pas résoudre les défis écologiques sans un changement réel des comportements, des politiques et des perceptions du monde. Elle donne des moyens, mais elle ne décide pas à la place des hommes. Ainsi comprise, la génétique

n'est pas seulement une ressource scientifique, elle devient également un canal de transformation culturelle, capable de renouveler le rapport de l'homme au vivant. Elle appelle à un vivre-ensemble fondé sur le respect, la préservation et la cohabitation responsable. Cette étude a donc permis de montrer qu'il ne s'agit pas seulement de protéger l'environnement, mais de reconstruire une manière d'habiter la Terre qui soit, enfin, à la hauteur de notre pouvoir d'agir.

Références bibliographiques

- AMEISEN Jean-Claude, 2010, *Dans la lumière et l'oubli*, Paris, Odile Jacob.
- AMEISEN Jean-Claude, 2021, *Les couleurs de l'oubli*, Paris, Odile Jacob.
- BURBAGE Franck, 1998, *Nature et humanité*. Paris, Seuil.
- DESCOLA Philippe, 2023, *Les formes du vivant*, Paris, Gallimard.
- FONTANET Arnaud, 2012, *Les maladies émergentes*. Paris: Odile Jacob.
- GERASIMOVA Ksenia, 2017, *An Analysis of the Brundtland Commission's Report Our Common Future*, London, Macat Library.
- HULOT Nicola, et al. 2001, *Le syndrome du Titanic*, Paris, Calmann-Lévy.
- JACOB François, 1970, *La logique du vivant* Paris, Gallimard.
- JONAS Hans, 1979, *Le principe responsabilité*, Paris, Flammarion.
- JONAS Hans, 2000, *Technique, médecine et éthique*, Paris, Payot.
- MONOD Jacques, 1970, *Le hasard et la nécessité*, Paris, Seuil.
- MORAVEC Hans, 1992, *Une vie après la vie*, Odile Jacob.
- MORIN Edgar, 1977, *La méthode*, Tome 3, Paris, Seuil.
- MORIN Edgar, 2011, *La voie*, Paris, Fayard.
- NARBONNE Jean-François, 2013, *Santé, et environnement*, Paris, Buchet-Chastel.
- POUYAUD Bernard et COLOMBANI Jacques, 1989, « Les variations extrêmes du lac Tchad: L'assèchement est-il possible? », in *Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, p. 1-23, doi : <https://doi.org/10.3406/geo.1989.20887>.

- ROSTAND Jean 1999, *Protéger l'inconnu*, Paris, Fayard.
- SIMONDON Gilbert, 1958, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.
- SORO Torna, 2021, « COVID-19 et Bioéthique : Le principe de consentement à l'épreuve de l'obligation médico-politique », in *Revue Internationale de la Chaire UNESCO de Bioéthique*, n° 4, p. 147-168.
- TREVISANI Tommaso, KERBIRIOU, Anne-Hélène, et WAUTHIER Pierre-Yves, 2025, « Des familles rurales confrontées à la dégradation de l'environnement dans les oasis d'Asie centrale : héritage soviétique et nouveaux défis », in *Anthropologie et Sociétés*, vol. 49, n° 1, p. 115-138.
- VINCENT Catherine, 1999, *La biodiversité : enjeux et perspectives*, Paris, CNRS Éditions.
- WILSON Edward O., 2003, *L'avenir de la vie*, Paris, Odile Jacob.
- WILSON Edward O., 2006, *The Creation: An Appeal to Save Life on Earth*, New York/London, W. W. Norton & Company.